de M. Othon Dunne.

DÉPARTEMENT RÉPUBLICAIN ORGANE DU

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements sel sistle tale in Abonnements ns I siom 6 siom 6 nsomma- bravent le trépas, plante CAHORS ville.....

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

de tont le service | de la pièce déjà certain. C'est le

Rédaction & Administration

CAHORS - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).... RÉCLAMES....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

MENSONGES CLÉRICAUX

Les candidats cléricaux, à la suite des Evêques, se présentent comme les champions des pères de famille dont les droits sont violés par la méchante République. J'ose dire que ces messieurs jouissent d'une santé capable de désoler tous les disciples d'Esculape. Si nous ignorions tout de la doctrine catholique et de l'histoire de notre pays, ils auraient quel-que chance de nous tromper. Mais comment pourrions-nous ajouter foi à leurs affirmations alors que cellesci sont en formelle contradiction avec les principes et les actes de l'Eglise ?...

Quand la vérification et le contrôle sont à la portée de tous, quel profit le parti clérical peut-il espérer des mensonges qu'il profère ? Îl en résultera pour lui non un gain mais une perte: perte d'autorité, de crédit, de confiance. Car on se mésie invinciblement de celui qu'on a surpris à travestir la vérité.

Or, le fait est certain, indiscutable. L'Eglise n'a jamais reconnu aux parents le droit de faire élever leurs enfants comme il leur plait! Actuellement le droit des pères de famille est un moyen dont elle use pour essayer de faire triompher le sien. En réalité ses protestations ne sont pas fondées sur la revendication de l'autorité paternelle; mais sur la revendication de l'autorité dogmatique de

Pour l'Eglise, l'enfant n'est pas aux parents. Il est à Dieu. Or, c'est l'Eglise qui représente Dieu sur terre. Elle interprète sa volonté. Elle est le pouvoir exécutif de Dieu. Donc l'enfant lui appartient. Quant aux font entendre diverses critiques et parents, ils n'ont de droits sur lui que dans la mesure où ils demeurent fidèles aux directions de l'Eglise.

Nous affirmons que nous exprimons là, dans son intégralité, la doctrine de l'Eglise. Il n'y a pas un prêtre qui oserait le nier. Il n'y a pas un prêtre qui oserait proclamer, en chaire, le droit des parents à faire élever leurs enfants comme il leur plaît !... D'ailleurs, la dernière Lettre Pastorale des Evêques, pour qui sait la lire, contient toute cette doctrine que l'Eglise a imposée au monde aussi longtemps qu'elle a été en mesure de le faire. C'est en vertu de ces prétentions qu'elle a commis ses plus odieux attentats à la liberté de conscience, ses plus révoltantes violations du droit des pères de famille dont elle a la cynique audace de se dire aujourd'hui la protectrice !...

Est-ce que pendant la longue période de siècles où l'influence théocratique fut souveraine, les efforts de l'Eglise ne tendirent pas à arracher aux parents schismatiques, hérétiques ou mécréants, leurs enfants pour les faire élever de force dans la religion catholique?

Ils le savent bien les cléricaux! Ils n'ignorent pas qu'en plusieurs conciles, l'Eglise affirma non seulement ce droit mais encore qu'elle encouragea et récompensa la dénonciation des parents hérétiques! N'est-ce pas cette théorie abominable qui fut mise en pratique sous Louis XIV, lors de la Révocation de l'Edit de Nantes, pendant les années de persécution qui précédèrent et suivirent ?...

Les cléricaux mentent donc aux électeurs quand ils s'affirment les défenseurs des droits des pères de famille. Mais ils mentent aussi à eux-mêmes, à leurs propres doctrines, à leur histoire, à leurs traditi ins! Ils menent cette campagne contre la République qui a précisément institué l'école neutre afin que toutes les consciences soient respectées, afin que les parents conservent entiers leurs droits de donner à leurs enfants l'éducation religieuse de leur choix ou de ne leur en pas donner du tout! L'invraisemblance de cette situation est si flagrante, si criante qu'elle frappera les esprits les moins prévenus!... Au surplus, si l'école neutre déplaît aux catholiques, que n'envoient-ils leurs enfants dans des écoles catholiques? Personne ne les empêche d'en fonder!

Au fond — et c'est toujours la

qui n'existe pas, mais contre une liberté qui les déborde et qui entraîne dans son large courant, comme des épaves, les vestiges de leur autorité dogmatique. Leur ennemi, c'est la liberté. C'est de cela qu'ils meu-

Mais la République, qui l'a fondée et organisée, n'est pas prête à y renoncer. Dans le domaine de l'enseignement, l'expression de la liberté, c'est la neutralité scolaire. Elle s'y

Emile LAPORTE.

Séance du 2 avril 1910 (matin) PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST Le Sénat a continué la discussion du budget de la guerre.

Les articles 52 et 105 sont votés. Puis après observations présentées par MM. de Montfort, Tillaye, le

budget est adopté. Dans la séance de l'après-midi, le Sénat entreprend la discussion du budget des beaux-arts qui est rapidement adopté et la discussion du

budget des travaux publics. Ce budget est également voté ainsi que le budget des chemins de fer. Le budget des Postes et Télégraphes est voté.

Et la séance est levée.

Seance du 3 Avril 1910 PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

Le Sénat aborde la discussion du budget de la marine.

MM. de Goulaine et de Cuverville disent que notre marine est inférieure à celle de l'Allemagne.

M. Chautemps soutient que cela n'est pas exact. M. Monis, rapporteur du budget,

répond aux divers orateurs. Ce que je veux surtout, dit-il, c'est la qualité des bateaux ; la vieille ma-

rine est trop hantée par le souci du nombre, cela la dispense de se préoccuper de la qualité. A l'appui de sa thèse, le rappor-

teur cite l'escadre des Danton, celle qui ne flotte pas encore.

M. Monis conclut: « Je ne fais, dit-il, que réclamer l'application d'une idée qui est appliquée partout, en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis. Je ne réclame que la réunion de toutes nos forces en une seule escadre; je demande qu'elles soient, tous les ans, momentanément réunies sous un chef unique. »

L'amiral Boué de Lapeyrère, ministre de la marine, dit que le jour où il a accepté la responsabilité de diriger la marine, il s'est donné pour tâche de composer avec ce que nous possédons de forces navales disponibles, une flotte vivante et entraî-

Mon premier soin, dit-il, a été de prescrire une répartition de nos batiments d'escadre et de nos bâtiments de flottille. Les escadres ont été les premières réorganisées.

Le ministre indique les améliorationd qu'il a apportées dans la formation des deux escadres.

Le ministre se défend d'avoir dégarni le port de Toulon au profit de ceux du Nord; c'est le contraire de la vérité, ce serait le contraire du bon sens.

L'orateur expose comment il conçoit le rôle et l'utilisation des torpilleurs et des sous-marins. Les torpilleurs, dit-il, ont fait leur temps; peu à peu, ils doivent être remplacés par des sous-marins. La flotte exige, en outre, un certain nombre de bâtiments dragueurs de mine et mouilleurs de mines ; le département s'occupe de s'en procurer.

M. le ministre entretient ensuite le Sénat de son programme naval. Ce programme repose sur cette idée essentielle: tout sacrifier à la flotte agissante et avoir cette flotte autant que possible dans un état de disponibilité permanente.

Le programme prévoit que la flotte française comptera 28 cuirassés: - Il faut qu'on le sache bien, il n'y

exaspérés non contre une tyrannie me de politique défensive, qu'avec d'écrire sur cette vitre, à l'aide de des navires de haut bord.

M. Chéron s'attache à exposer les réformes d'ordre administratif déjà accomplies ou en voie de réalisation. C'est une lourde tâche, conclut M. Chéron; nous demandons au Parlement de nous continuer sa confiance

pour nous permettre de la mener à M. Chautemps présente quelques observations sur notre matériel d'artillerie navale, et conteste à ce sujet

divers aperçus du rapport de M. Mo-La discussion générale est close. Les 13 premiers chapitres sont

adoptés. Et la séance est levée.

Séance du 4 avril 1910 (matin) PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST

Le Sénat reprend la discussion du budget de la marine. Les chapitres 24 à 26 sont adoptés.

M. Chautemps pose une question au ministre de la marine au sujet de la grève des inscrits maritimes.

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat, répond qu'il prendra toutes les mesures pour faire respecter la discipline.

Les chapitres 27 à 51 sont votés. Séance de l'après-midi

PRÉSIDENCE DE M. ANTONIN DUBOST M. Touron développe un amende-

ment relatif à l'évaluation de la propriété non bâtie. Il demande que la revision soit

parcellaire et non globale. M. Renoult, sous-secrétaire d'Etat aux finances, répond que les observations de M. Touron sont fondées.

La preuve c'est que des instructions ont été données à l'administration des linances. Il demande à M. Touron de retirer

son amendement : mais celui-ci est maintenu et il est adopté à mains levées. Il est ainsi conçu « Les résultats des évaluations seront communiqués aux intéressés,

qui pourront, dans le délai d'un mois, demander communication des feuilles et comportant le détail des opérations d'évaluation par exploitation et réclamer copie du dit feuil-

« Les intéressés auront un délai de deux mois à dater de la communication des feuillets, pour présenter par écrit leurs observations.

« Dans les communes où il aura été procédé à l'évaluation du revenu net de la propriété non bâtie antérieurement à la promulgation de la présente loi les intéressés jouiront d'un nouveau délai de trois mois pour réclamer dans les mêmes conditions, communication et copie des feuillets et présenter leurs observations. »

Les articles 2 et 3 relatifs aux patentes sont disjoints all me de

L'article 4 (Redevance fixe et proortionnelle des mines) est mis en iscussion.

M. Poulle, faisant une difference entre les mines riches et les mines pauvres, demande au Sénat que la edevance fixe soit de 0 fr. 15 par hectare pour les mines produisant moins de 50.000 tonnes.

Après adoption de l'article 4 et le renvoi à la comission de l'article 5 relatif aux taxes sur les autos, le Sénat s'ajourne au lendemain matin neuf heures et demie, pour la suite de la discussion.

Et la séance est levée.

Un document historique

Le roi Haakon de Norvège vient de faire placer sous verre, au musée royal de Copenhague, une vitre qui, à elle seule, constitue la plus extraordinaire collection d'autographes royaux.

Cette vitre, qui se trouvait dans le salon du train spécial de son père, le roi Christian, faillit récemment être brisée dans une manœuvre de garage.

En voici l'histoire: Voyageant un jour dans le train ae famille du vieux monarque, le

son diamant, son surnom familial: « Oncle Soehem ». Immédiatement tous les princes qui se trouvaient dans le wagon en firent autant.

passé modéré.

tif à l'école laïque :

cord pour défendre l'école laïque.

Pourquoi? On éprouve, en vérité,

quelque embarras à revenir sans ces-

se sur des questions qu'on aurait pu

croire épuisées; mais, puisque no-

tre marche est toujours entravée par

ces controverses, nous sommes bien

obligés de préciser une fois de plus

A nos yeux, comme aux yeux de

nos aînés, la laïcité de l'enseigne-

sécularisation de l'Etat et le corollai-

S'il est une loi historique dont l'é-

vidence ne puisse être contestée,

c'est la séparation toujours croissan-

te du spirituel et du temporel. Tan-

dis que chez les peuples anciens, le

pouvoir politique et l'autorité reli-

gieuse étaient confondus dans les

mêmes mains, au contraire, à mesu-

re que la civilisation avance, ils se

distinguent de plus en plus.

Aujourd'hui, il y a quelque chose qui ne fait plus partie de la mise so-

ciale, comme dans l'antiquité; ce

quelque chose d'inaliénable et de

sacré, c'est la conscience. L'Etat ne

peut se faire arbitre de ce qu'il faut

croire ou ne pas croire. En fait

de doctrines philosophiques, il doit

être neutre, parce qu'il est incompé-

Or, s'il n'y a plus de religion d'E-tat, comment l'Etat aurait-il une re-

ligion d'école? C'est un évêque -

un évêque girondin, il est vrai! -

qui disait en 1569 : « On ne va pas

aux collèges pour apprendre les cho-

nées à ces fins. » Oui, nous pensons

comme l'évêque de Bazas : le culte,

la chaire, le séminaire, voilà le do-

L'instituteur n'a ni à enseigner

une religion, ni à la combattre. L'é-

cole publique ne peut être ni confes-

sionnelle, ni anti-confessionnelle. Si

elle s'attaque à une religion et aux

consciences qui en vivent, elle ruine

son propre principe. Laïcité, dans la

pensée des républicains dignes de ce

nom, signifie, non pas tolérance -

il ne s'agit pas de nous tolérer les

uns les autres - mais liberté, res-

pect, union de tous, indépendam-

ment de ce qu'ils pensent et de ce

L'Espagne et le nouveau tarif douanier

La Epoca dit que l'entrée en vi-

gueur des nouveaux tarifs douaniers

français, prohibitifs pour de nom-

breux articles espagnols, provoque

une recrudescence de plaintes des

producteurs espagnols et que certai-

nes chambres de commerce récla-

ment même la dénonciation du mo-

dus vivendi hispano-français actuel,

ce qui rendrait la situation plus nef-

La Epoca ajoute que, depuis l'ap-

plication du tarif espagnol de 1906,

qui sert de prétexte à la France pour

grever les produits espagnols, les

importations françaises en Espagne

ont progressé de 111 millions et de-

mi en 1905, à près de 136 millions

en 1908, tandis que les importations

espagnoles en France diminuaient

La Epoca conclut en ces termes:

« Partisans de la bonne intelligen-

ce avec la France en toute matières

et par conséquent en matière com-

merciale, mais, persuadés que cer-

tains efforts pour être efficaces exi-

gent la réciprocité, nous nous bor-

nons à attirer l'attention du gouver-

nement sur l'utilité d'ajourner cer-

taines solutions, quoique avecla cir-

conspection requise en pareils cas.

si forte et si impatiente que menace

Il convient de remarquer que la

Epoca, dans les statistiques qu'elle

invoque, omet de spécifier la nature

des importations françaises, car si,

d'un côté certaines de ces importa-

tions comme celle du bétail et des

mulets ont effectivement augmenté,

le tarif espagnol de 1906 a porté un

préjudice évident aux articles indus-

d'être la pression des intéressés. »

te et plus équitable.

de 179 millions à 157.

maine de la foi.

qu'ils croient.

ses de la foi ; les églises sont ordon-

devant le pays notre attitude.

re de l'obligation.

Dans la suite, le futur Nicolas II signa « Nicky », la tsarine, la reine Victoria, le feu roi de Danemark, Edouard VII, la reine d'Angleterre, les familles royales de Grèce et de Danemark, le roi Haakon, et tous les hôtes momentanés du célèbre wagon ne manquèrent pas de signer à leur tour, renouvelant à chaque voyage cette amusante formalité.

Depuis deux ans, il ne restait plus un seul petit coin pour y loger le plus mince paraphe.

La vitre était devenue un résumé unique du Gotha, une collection d'autographes sur verre d'une incontestable originalité.

Aussi, on comprend que, vu l'alerte récente de la fausse manœuvre de garage, le roi Haakon ait mis le précieux document à l'abri d'un irréparable malheur.

A la recherche d'une Guillotine

Au prochain jour, la Cour d'assises de Lucerne aura à juger le cultivateur Muff, qui a assassiné quatre personnes. Le verdict n'est pas douteux, et comme le code lucernois a maintenu la peine de mort, les autorités ont été amenées à envisager les mesures à prendre en vue d'une exécution capitale.

Mais une grosse difficulté va se présenter. A l'heure actuelle, il n'existe qu'une seule guillotine en Suisse. Elle appartient au canton de Schaffhouse, qui a supprimé la peine de mort depuis 1874, mais qui a conservé l'ancienne guillotine comme souvenir historique. L'instrument avait été prêté à Lucerne en 1904 pour une exécution capitale, mais il était revenu tellement endommagé que Schaffhouse décida de ne plus s'en séparer.

Le gouvernement de Lucerne éprouve donc quelque embarras. Il doit examiner de quelle façon il pourra faire appliquer la sanction suprême à Muff. Il lui faut emprunter non seulement une guillotine mais aussi un exécuteur des hautes œuvres. Le choix est assez borné, car il n'existe de guillotines qu'à Paris, à Stuttgart et à Munich, et encore dans ces dernières villes, elles sont installées à demeure dans les prisons qui reçoivent les condamnés à mort. Il ne resterait donc finalement que M. Deibler et sa « veu-

La même question se posera aussi dans le canton de Fribourg, où le nommé Mailard, condamné à mort pour l'empoisonnement de ses deux femmes, sera très probablement exécuté, étant donnée l'horreur générale soulevée par son for-

INFORMATIONS

Elections municipales

Voici les résultats des élections qui ont eu lieu à Paris dimanche: Ont obtenu:

MM. Merlin, républicain libéral, 1.806 voix; Fortin, progressiste, 1.254; Marx, plébiscitaire, 1.002; Michaud, socialiste unifié, 31; divers 1. Ballottage.

M. Deschanel à Bordeaux

Le cercle Gambetta de Bordeaux a donné dimanche un banquet à la mémoire du grand homme d'Etat dont il porte le nom.

M. Paul Deschanel, qui présidait, a prononcé un discours dans lequel il déclare que « célébrer Gambetta, c'est proclamer les principes essentiels qui unissent tous les républicains et qui se résument en trois mots: laïcité, progrès social, grandeur nationale ».

M. Deschanel s'est expliqué sur la question de l'école laïque avec une même chose! — les cléricaux sont a de politique navale possible, mê- tsar Alexandre III eut la fantaisie netteté qui prouve à tout le moins triels. il existe dans le monde meurtrier de votre père et je ferai Vous savez que je vous aune; eroyance populaire qu'un , tout mon possible, avec l'aide de Marguerite, dit Clément à volx

qu'il rompt de plus en plus avec son Les professeurs des lycées Le sixième congrès de la Fédéra-

Voici le passage du discours relation nationale des professeurs des lycées de garçons et des établissements Tous les républicains ont été d'acsecondaires féminins a terminé ses

travaux. La question la plus importante était celle des rapports entre les élus aux divers conseils universitaires et les Fédérations. Un ordre du jour proposant le principe d'un contrôle réel des élus par les Fédérations et renvoyant aux Amicales l'examen de la question pour le détail a été voté après une longue discussion par 2.410

voix contre 1.969. ment public est la conséquence de la A la suite de ce vote, M. de Moniot, membre du Conseil supérieur, a déclaré renoncer à la parole pour s'expliquer sur une question person-

> La commission exécutive a procédé à l'élection du bureau patronal pour 1910-1911.

M. Fedel, ancien professeur du lycée de Bordeaux, a été réélu président à l'unanimité, et M. Canat, actuellement professeur de première au tycée de Bordeaux, a été réélu également à l'unanimité membre du bureau national.

Révolte au Congo français

La malle congolaise « Léopoldville » apporte une nouvelle suivant laquelle des indigènes de la Haute-Sangha (Congo français) se seraient révoltés. Plusieurs officiers auraient été blessés, une factorie de la N'goka Sangha aurait été pillée et incendiée.

Du Cameroun on signale que la tribu qui avait récemment franchi la frontière pour se réfugier en territoire français a réintégré ses villages et fait sa soumission aux autorités allemandes

Chez les Somalis

La mullah des Somalis a tué 800 indigènes des tribus amies de l'Angleterre et a enlevé les bestiaux.

Les indigènes amis se sont réfugiés vers la côte.

Roosevelt et le pape

M. Roosevelt a été recu à 10 heures du matin, en audience par le roi d'Italie. L'audience a duré une demiheure.

Ensuite, M. Roosevelt s'est rendu au Panthéon, où il a déposé des couronnes sur les tombeaux des rois Victor-Emmanuel et Humbert. A midi, a eu lieu à l'ambassade

américaine, un déjeuner en l'honneur de M. Roosevelt, auquel assistaient le président du Conseil, le ministre des affaires étrangères et d'autres personnalités. Selon le Popolo Romano, lorsque

M. Roosevelt demanda une audience au pape, le secrétaire d'Etat lui fit répondre par M. Kennedy, recteur du collège américain, que le pape serait heureux de recevoir M. Roosevelt, à condition qu'il ne se produise pas d'incidents comme ceux qui firent décommander l'audience pontificale accordée à M. Fairbanks, ancien vice-président des Etats-Unis. suivant les statistiques françaises, (On se rappelle que M. Fairbanks avait fait une conférence dans l'église méthodiste de Rome).

M. Roosevelt, froissé que le Vatican ait rappelé cet incident, et lui ait posé des conditions, a renoncé à sa visite au pape.

Les journaux anticléricaux font l'éloge de M. Roosevelt et blâment l'intolérance du Vatican.

Les présidents sud-américains en Europe

M. Asenz Pena, président élu de la République Argentine, s'est embarqué samedi pour l'Europe à bord du « Re-Vittorio ». Il vient présenter au roi d'Italie ses lettres de rappel de ministre auprès du Quirinal.

A son passage à Montevideo, il y a eu de grandes fêtes pour célébrer la confraternité rétablie entre la République Argentine et l'Uruguay par le récent protocole qui maintient le condominium des deux Républiques

sur l'estuaire du rio de la Plata. D'autre part, le maréchal Hermes da Fonseca, président élu du Brésil, s'embarquera le 20 avril pour l'Eul'Angleterre.

Il est possible que les deux futurs présidents du Brésil et de l'Argentine se rencontrent à Paris, et que cette réunion ait une heureuse influence sur les négociations qui se poursuivent depuis quelques temps entre l'Argentine, le Brésil et le Chili en vue d'une entente cordiale des principales Républiques sud-américaines dans leur politique extérieu-

Mort d'un aviateur

En évoluant à Saint-Sébastien, l'aviateur Le Blon est tombé d'une hauteur de quarante mètres dès sa sortie du hangar. Il avait atteint rapidement cette hauteur lorsqu'une avarie s'est produite à son appareil. Il a tenté de revenir vers son hangar, et c'est à ce moment que la catastrophe s'est produite.

C'est au-dessus de la mer qu'est survenu l'accident qui a coûté la vie à Le Blon. L'aviateur ne s'est pas noyé, mais il est mort à la suite de plusieurs coups qu'il reçut de l'appareil, qui tomba sur lui.

Le canot automobile qui devait suivre les expériences n'était malheureusement monté que par un seul homme, car Le Blon avait commencé son vol avant l'heure fixée. Le capitaine anglais Dowes, élève de Le Blon se jeta à la mer dès qu'il vit commencer la chute, mais il dut renoncer à secourir son ami tant les vagues étaient devenues violentes. Enfin un canot, monté par plusieurs hommes, réussit à s'approcher du lieu de la catastrophe. Le corps de Le Blon disparaissait sous l'eau. Ses cheveux seuls émergeaient. On le retira et il fut transporté au poste de secours, où les médecins ont fait mille efforts pour rappeler Le Blon à la vie, mais inutilement.

Le cadavre a été transporté au poste médical, où le parquet s'est rendu, puis à l'hôtel où l'aviateur était descendu.

Un ballon tombe dans la Baltique

A 1 h. 15, le ballon « Pommern » qui était parti samedi de Stettin est tombé dans la mer Baltique.

Dans la nacelle, se trouvaient quatre personnes, dont M. Delbruels, député au Reichstag. Jusqu'ici on en a retrouvé deux. L'un n'est que blessé; il a le pied brisé et a perdu connaissance. L'autre est mort, d'une fracture du crâne.

On cherche les deux autres voyageurs.

Au-dessus de la Méditerranée

Exploits de l'aviateur Popoff Le mecting de Cannes s'est terminé par un exploit de l'aviateur russe Popoff qui a enthousiasmé le public. L'attrait de la journée résidait dans les vols qui allaient être entrepris pour la croisière aux îles de Lerins, voyage sensationnel de 18 kilomètres 800 au-dessus des flots.

La mort de Le Blon, annoncée dans la matinée, avait été vivement commentée au quartier des aviateurs; mais le russe Popoff qui, depuis trois jours seulement, était pourvu de son brevet de pilote, voulait commencer sa carrière d'aviateur par un coup d'éclat.

« J'irai aux îles de Lerins ou bien je me tuerai! » déclara-t-il. Et, avec un calme admirable, il fit ses préparatifs. Il s'éleva à 5 heures 45 à une centaine de mètres de hauteur et piqua vers l'île Sainte-Marguerite. Bientôt l'on ne distingua plus qu'un

petit point à l'horizon. L'anxiété des spectateurs était indescriptible. Mais le petit point noir qui avait disparu réapparaît. Popoff revient, monte à une très grande hauteur. De toutes parts s'élèvent des cris enthousiastes. Popoff coupe la ligne d'arrivée à une hauteur de 150

rope. Il viendra d'abord en France | mètres, fait un tour et vient atterrir | puis visitera l'Italie, l'Allemagne et juste en face des tribunes ayant mis exactement 18 minutes 20 secondes.

La fanfare des chasseurs alpins joue l'hymne russe, la foule se précipite, acclame l'aviateur.

Dans les Balkans

La nouvelle lancée à Belgrade, au sujet de l'arrestation du prétendu anarchiste russe Seromianikoff, qui serait venu en Bulgarie soi-disant pour attenter à la vie du roi de Serbie, a été dénaturée. Voici la vérité sur cette affaire: La police russe avait avisé celle de Sofia qu'une personne suspecte était partie pour Somovit; la police bulgare arrêta Seromianikoff, mais elle constata que le prétendu anarchiste était tout simplement un homme de sciences, un peu original dans ses manières, mais nullement un conspirateur, et

Petites Nouvelles

Le roi de Serbie est arrivé à Constantinople. Il a été reçu solennellement à la gare par le sultan. L'héritier des trônes, plusieurs ministres et les deux souverains se sont ensuite embarqués à bord du yacht du sultan, qui les a conduits au palais où doit résider le roi.

- Frédéric et Valentin Doilin, arrêtés à Clefs, par la brigade mobile de Nantes, ont avoué au juge d'instruction de la Flèche, qu'ils étaient les auteurs des crimes d'Yvré-le-Polin et de Mézeray.

- M. Aristide Briand, président du Conseil, a reçu M. Pichon, ministre des affaires étrangères; M. Jean Dupuy, ministre du commerce et M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la

- Les bruits de la mort du négus Ménélick persistent toujours. Il est certain que l'impératrice est écartée du pouvoir.

CHRONIQUE LOCALE

Bonne leçon

Lundi matin, au rapport, le colonel a fait donner lecture d'une note qui a produit le meilleur effet sur les hommes du 7° et qui obtiendra l'approbation de la population.

Voici cette note: « Un cuisinier a été puni pour avoir servi la soupe des pauvres dans des ustensiles malpropres, le Colonel espère qu'un pareil fait ne se reproduira plus et que tous les militaires du 7° pratiqueront le précepte d'après lequel la manière dont on donne vaut mieux que ce que l'on

« Il n'augmente pas pour cette fois la punition prononcée à juste titre par l'officier chargée de la surveillance de l'Ordinaire, parce que le cuisinier est un excellent sujet dont c'est la première punition, mais il ne lui accorde pas le sursis pour bien marquer l'importance qu'il attribue à la faute commise contre le devoir de charité qui nous incombe

En disant à un homme que le malheureux qui est obligé de vivre de la charité ne saurait être traité comme une bête, en rappelant au devoir d'humanité celui qui s'en écarte, le Colonel du 7° a rendu un service aux pauvres qui vont chercher la pitance à la caserne.

C'est une bonne leçon qu'il a donnée, car si dans les casernes, comme on le sait, les grosses facéties sont en honneur, le genre de plaisanterie qui

ne saurait être jamais toléré.

ÉLECTION LEGISLATIVE

Ce matin, M. Doizié a fait à la Préfecture du Lot, déclaration de candidature à l'élection législative du 24 avril.

Dans le 17e corps

Ainsi que nous l'annoncions il y a quelques jours, l'effectif de la garnison de notre ville ne sera pas diminué au profit de Villeneuve-sur-

Le 9° d'infanterie d'Agen continuera à assurer le service de garde de la maison centrale d'Eysses.

A cet effet, un bataillon du 9° sera envoyé à Villeneuve-sur-Lot où il tiendra garnison et ce sera ce bataillon qui fournira la compagnie à effectif renforcé chargée de la garde de la prison centrale.

Ajoutons que le 3° régiment d'artillerie du 17° corps est affecté à la place d'Agen qui, déjà, a été dotée de deux nouvelles annexes de remonte, le Broc et Bouilhaguet, comportant chacune un détachement important d'officiers, d'hommes et de jeunes chevaux, une augmentation sensible dans les effectifs de ses garnisons.

Conseil de revision

Par suite de la nouvelle loi prorogeant pour 1910 la session des conseils généraux au 9 mai, le Préfet du Lot s'est trouvé dans l'obligation de modifier l'itinéraire du Conseil de revision pour la classe 1909. Gramat, lundi 2 mai, 2 h. 3/4 s.; Vayrac, mardi 3, 2 h. 1/2 s.; Salviac, mercredi 4, 2 h. s.; Saint-Germain, vendredi 13, 2 h. s. Payrac, mardi 17, 2 h. 1/2 soir. Souillac, mercredi 18, 2 h. soir. Luzech, vendredi 20, 10 h. m. Puy-l'Evêque, samedi 21, 9 h. 1/2 m. Saint-Géry, lundi 23, 2 h. 1/4 soir. Castelnau, mercredi 25, 2 h. soir. Limogne, jeudi 26, 2 h. soir. Montcuq, vendredi 27, 2 h. soir. Lalbenque, samedi 28, 2 h. soir. Figeac-Ouest, lundi 30, 2 h. soir. Latronquière, mardi 31, 10 h. m. Saint-Céré, mercredi 1er juin, 10 h. m. Lacapelle-Mar., jeudi 2, 9 h. 1/2 m. Clôture des listes, lundi 13, 2 h. soir.

Contributions directes

M. Vaysset, contrôleur des Contributions directes dans le département du Cantal, est nommé dans le Lot en remplacement de M. Cabanier nommé contrôleur principal à Chambéry.

Contributions indirectes

M. Delteil, surnuméraire des Contributions indirectes à Cahors est nommé commis à Villefranche (Rhô-

Service vicinal

Par arrêté, M. Laveyssière Edouard est nommé cantonnier vicinal dans le département du Lot.

Postes et Télégraphes

Dans la liste des postulantes déclarées admissibles à l'emploi de dame employée des Postes et télégraphes, à la suite du concours du 17 février 1910, nous relevons les noms de nos compatriotes:

Mlles Messenguiral avec le numéro 1; Layral, avec le numéro 12; Loubière, avec le numéro 24.

Nos félicitations.

Consulat M. James Patterson vient d'être nommé vice-consul d'Angleterre à Bordeaux, avec juridiction sur le

consiste à salir de la nourriture, département du Lot, en remplace- aux infirmes et aux incurables ayant ment de M. Othon Dunne.

Conseil de préfecture

Lundi, le conseil municipal de Rueyres avait à procéder à l'élection d'un maire, en remplacement de M. d'Arcimoles, décédé. L'adjoint, M. Faure, fut élu et, séance tenante, le conseil municipal élut sans convocation préalable, M. Albert Faure comme adjoint. Cette dernière élection, étant entachée de nullité, a été déférée au Conseil de Préfecture aux fins d'annulation.

Acte de probité

M. Jules Simonis, 16 ans, ouvrier cordonnier, ayant trouvé un livret de caisse d'épargne au nom de D... a déclaré au commissariat de police qu'il tenait ce livret à la disposition de son propriétaire.

Retraite aux flambeaux

Samedi soir, la musique, les clairons et les tambours du 7e ont exécuté une retraite aux flambeaux. Bien que le temps ne fût guère fa-

vorable, une foule considérable a circulé sur les Boulevards. La retraite a suivi l'itinéraire que nous avions publié dans notre numéro de samedi : rue de la Liberté, avec arrêt devant l'Hôtel de la Pré-

nelon, Boulevard Gambetta. Devant l'Hôtel de la Préfecture, devant l'Hôtel de Ville qui étaient illuminés, la musique du 7° a fait entendre un des meilleurs morceaux

fecture; place du Marché; rue Fé-

de son répertoire. Après une courte halte devant le Cercle militaire, la retraite a regagné la caserne Bessières.

Tribunal Correctionnel

Audience du 4 avril 1910 Dans notre compte rendu de la dernière audience correctionnelle, on a vu que trois ménagères de Catus avaient été condamnées à 25 francs d'amende chacune et solidairement aux frais, avec le bénéfice de la loi de sursis, pour injures et coups réciproques.

L'une de ces ménagères, Marie Cazes, battue comme plâtre par les deux autres, n'ayant pu, en raison de ses blessures, se rendre à cette audience, avait sollicité un renvoi que le Tribunal ne crut pas devoir

Condamnée par défaut, Marie Cazes avait fait opposition à ce jugement et cette affaire est venue de nouveau à l'audience de ce jour.

Malgré la remarquable plaidoirie de Me François Besse, son défenseur, malgré les certificats les plus élogieux, malgré les témoignages et attestations de plus de vingt personnes des plus honorables de Catus, Marie Cazes n'a pas été acquittée, le Tribunal s'étant borné à réduire son amende à la somme de seize francs.

Le seul et grand tort de Marie Cazes est d'avoir tout simplement, en réponse à des provocations qui se renouvelaient fréquemment, pronon-

cé..... le mot historique. Il n'y a, paraît-il, que sur un champ de bataille que ce mot par-

fois bien expressif puisse être em-Aussi, tout comme Cambrone, Ma-

rie Cazes a été rossée et condamnée par-dessus le marché. Appel de ce jugement a été in-

terjeté à l'issue de l'audience. VOL DE TRUFFES

Bonnet Raymond, 46 ans, cultivateur à Crayssac, est inculpé de vols de truffes. Le tribunal lui inflige 1 mois de prison.

L'assi tance obligatoire

Les assistés en vertu de la loi de 1905 sur l'assistance aux vieillards,

le domicile de secours départemental ont occasionné pour le Lot, en

1909, une dépense de 6.223 fr. 16. En ce qui concerne les assistés ayant le domicile de secours communal, 4.895 d'entre eux ont recu des allocations mensuelles s'élevant à 389.159 fr. 11 et 186 ont été soignés dans les hospices de Cahors, Figeac, Gourdon, Puy-l'Evêque et Saint-Céré.

Les dépenses de tout le service pour l'année 1909 se sont élevées à 447.156 fr. 41.

Ventre de Cahors

Voici l'état officiel des animaux de boucherie abattus pendant le mois de mars 1910 pour la consommation de Cahors:

Bœufs,	63 p	esant	42.277	kilos
Vaches,	10	_	5.092	-
Moutons,	636	_	17.507	India
Chèvres	1	h to nos	22	Since
Veaux,	117	_	12.538	-
Porcs,	2	-	317	-
Total.	829	inos i	77.748	STATE A
Chevaux	et mi	ilets. 10); ânes,	4.

Accidents du travail

L'Officiel publie la statistique des accidents du travail d'après les ordonnances et les jugements rendus du 1er octobre au 31 décembre 1909. Voici pour le Lot les résultats de

cette statistique: Nombre de personnes blessées: 5

hommes et 1 femme. Au total: 6 personnes blessées. Cas d'incapacité partielle : 6.

Pour l'année 1909, les résultats

sont les suivants: Nombre de personnes blessées: 23 hommes et 2 femmes.

Au total: 25. Cas de mort: 2. Cas d'incapacité totale : 1. Cas d'incapacité partielle : 22.

Cirque Ancillotti-Plège

Le Cirque Ancillotti-Plège travaillera les 9, 10 et 11 avril à Cahors, Allées Fénelon.

C'est un des plus grands cirques français et son spectacle, très nouveau et très varié, obtient partout le plus grand et le plus légitime succès. La troupe du Cirque Ancillotti-Plège se compose de 85 artistes de valeur, qui présentent les attractions les plus nouvelles, les plus

sensationnelles et les plus intéressantes de l'époque. Un cachet artistique tout particulier, une note d'originalité, un luxe inouï de costumes et d'accessoires, en font un établissement unique, ni sort de la banalité et le confo de l'établissement est fort apprécié du public, bien placé et commodé-

ment assis à toutes les places. Le nom de Plège évoque toute une génération d'impresarii et d'artistes fameux dont le monde entier a consacré le succès. M. Ancillotti s'est placé depuis longtemps au premier rang parmi les managers de l'ancien continent, par sa grande connaissance des spectacles du cirque, son esprit d'initiative et ses rares qualités de metteur en scène. Nous pouvons compter sur un excellent spectacle, le cirque Ancillotti-Plège est au-dessus de tout éloge.

Théâtre de Cahors TOURNÉES GEORGES ZELLER

NICK CARTER

C'est le mercredi 13 avril, qu'aura lieu au théâtre de Cahors, la représentation de Nick Carter, donnée par la tournée Georges ZELLER.

Nick Carter est, sans contredit, le grand succès de l'année théâtrale.

Tout Paris est venu assister aux prodigieuses aventures du célèbre policier américain, déjà populaire en France par le roman, et la presse parisienne a été unanime à constater le triomphal succès de cette pièce ingénieuse et terrible où MM. Bisson et Livet ont accumulé les épisodes les plus variés, tantôt angoissants, tantôt divertissants.

Il y a dans Nick Carter un clou qui, à lui seul, eût assuré le succès de la pièce déjà certain. C'est le tableau où apparaissent les Chiens de Police poursuivant les malfaiteurs. Ces chiens sont merveilleusement dressés, agiles comme des singes, souples comme des chats, courageux comme des lions. Ils franchissent les murs, affrontent les coups de feu, bravent le trépas, plantent des crocs si fermes dans les mollets des apaches, qu'à moins de les tuer, on ne leur ferait pas lâcher prise. Des bravos frénétiques saluent tous les soirs les exploits des braves bêtes.

Désignation des tableaux : La cour d'assises de New-York. - Appartement meublé à louer. — La caisse de piano. - Les chiens de police. -Le roi du crime. — La taverne du trou aux rats. - Le troueur de ventres. - L'horloge meurtrière.

Télégrammes reçus bier :

Paris, 4 avril, 1 h. 57 s.

Les inscrits neritimes La grève générale des inscrits ma-ritimes proclamée à Marseille a reçu

un commencement d'exécution. Révolte d'indigènes

Le ministre des colonies n'a reçu aucune confirmation de la prétendue révolte des indigènes dans la Haute-Thanga.

Congrès radicaux M. Briand a reçu des félicitations

tenus à Embrun, à Castelnaudary, à A Bizerte

des Congrès des radicaux qui se sont

Le remorqueur « Goliath » a quitté Toulon en emmenant à Bizerte le sous-marin « Souffleur ».

Télégrammes reçus aujourd'hoi :

Paris, 5 avril, 1 h. 42 s.

Les inscrits maritimes M. Chéron, sous secrétaire d'Etat à la marine est arrivé ce matin à

Marseille pour examiner le conflit

soulevé par les inscrits maritimes. Deux chauffeurs du transport Moulouya » ont été arrêtés à Marseille ce matin.

Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1891 et 1896, le numéro 48.773 gagne 100.000 francs.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

St-Laurent

Election d'un adjoint. - Le Conseil municipal de Saint-Laurent a élu dimanche, M. Mercadié adjoint au maire, en remplacement de M. Soulacroup, élu maire.

FEUILLETON DU Journal du Lot 98

Par CH. BERNARD-DEROSNE

XXXVII Austin fait sa cour

L'élève était une jeune fille très vive qui appelait sa maitresse de musique « ma chère », et aurait bien voulu perdre une heure à causer sur la nouvelle mode de peaux, le manteau d'hiver porté cette année, ou le roman populaire du mois. Mais la figure pâle de Marguerite semblait un appel muet à la compassion, et Mademoiselle Lamberton mit ses gants, arrangea son chapeau devant la

glace de la cheminée, et sortit. Marguerite s'assit à la petite table ronde avec un livre ouvert devant elle. Mais elle ne put pas lire, quoique le volume lui eût été prêté par Clément et qu'elle prit un plaisir particulier à lire ses livres favoris.

Elle ne lut pas, elle demeura seulement assise, les yeux fixes,

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'agence Favre.

immobiles, et la figure très pâle à la faible lueur de deux bougies dont la flamme vacillait au courant d'air de la fenêtre.

Elle fut tirée de sa rêverie par

deux coups frappés à la porte audessous, et un instant après la petite servante introduisit Austin. Marguerite tressaillit et fut un peu confuse à l'arrivée de ce visiteur inattendu. C'était la premiè-

re fois que Clément venait lui rendre visite tout seul. Il s'était souvent présenté chez elle, mais ç'avait toujours été en compagnie de sa mère qu'il avait été reçu chez la jolie maîtresse de

Je crains de vous déranger, Mademoiselle Wilmot, dit-il. - Oh! non, non, pas du tout, répondit Marguerite, j'étais là assise à ne rien faire, à songer... - A songer à votre échec d'au-

jourd'hui, je suppose? Il y eut une pause durant laquelle Marguerite se rassit auprès de la petite table, tandis que Clément arpentait le salon en réfléchissant.

Tout à coup il s'arrêta brusquement, appuya son coude sur le coin de la cheminée en face de Marguerite, et regarda la figure pensive de la jeune fille.

sier était entré dans le salon, mais elle était très pâle maintenant.

— Marguerite, dit Austin, — c'était la première fois qu'il appelait la protégée de sa mère par son nom de baptême, et la jeune fille releva la tête avec surprise, -Marguerite, ce qui est arrivé aujourd'hui me fait voir que votre conviction est l'horrible vérité et que Dunbar, le seul parent qui survive de ces deux hommes que j'ai appris à honorer et à révérer depuis mon enfance, est effectivement coupable de la mort de vo-

tre père.
« S'il en est ainsi, la justice demande que le crime de cet homme soit exposé au grand jour.

Je suis un peu de l'opinion de Shakespeare, je crois que le meur-tre, de façon ou d'autre, transpire tôt ou tard. Mais je pense que dans cette affaire la police a été d'une négligence coupable. Il semble qu'elle ait eu peur de poursuivre trop activement ses recherches de peur qu'elles n'amenassent la découverte de la culpabilité de Dunbar.

ont été corrompus ? - Non, je ne crois pas cela. On

- Vous croyez que les agents

Elle avait rougi lorsque le cais- | homme riche à millions ne peut mal faire. Je ne pense pas que la police ait été coupable, je crois plutôt qu'elle a manqué d'énergie. Les agents se sont laissés décourager par les difficultés de l'affaire. D'autres crimes ont été commis, d'autres affaires leur sont survenues, et ils ont été obligés d'abandonner une investigation qui semblait désespérée. C'est ainsi qu'échappent les grands criminels, c'est ainsi que les assassins sont en liberté, non parce que la découverte est impossible, mais parce qu'elle ne peut être effectuée qu'avec cette lenteur et cette fatigue dans lesquelles si peu d'hommes ont le courage de persévérer

Tant que le pays retentit du bruit d'un grand crime, tant que le meurtrier est sur ses gardes nuit homme bon... et jour, soit éveillé, soit endormi, la police veille et agit, mais plus tard, quand le crime est à moitié oublié, quand la sécurité a rendu le criminel négligeant, quand les chances de découverte sont décuplées, la police s'est lassée et aucun œil n'épie les mouvements du coupable.

« Je ne connais rien à la science de la police, Marguerite, mais je crois que M. Dunbar a été le dirait qu'il existe dans le monde meurtrier de votre père et je ferai entier la croyance populaire qu'un tout mon possible, avec l'aide de

Dieu, pour que le crime retombe sur celui qui l'a commis.

Les yeux de la jeune fille étincelèrent de fierté au moment où Clément cessa de parler.

- Vous ferez cela, dit-elle, vous éclaircirez le mystère de la mort de mon père, vous attirerez le châtiment sur son meurtrier? Cela semble une chose horrible peutêtre chez une femme de souhaiter qu'un homme soit découvert, quel qu'il soit, mais assurément ce serait bien plus horrible encore si j'allais laisser sans vengeance le meurtre de mon père. Mon pauvre père, s'il eût été un homme bon, je ne crois pas que je souffrirais autant en me souvenant de sa mort cruelle, mais il n'était pas un homme bon... il n'était pas un

- Qu'il ait été bon ou mauvais, Marguerite, son meurtre ne demeurera pas impuni si je puis venir en aide à la justice, dit Clément. Mais ce n'est pas pour cela que je suis venu ce soir, Marguerite. J'ai autre chose à vous dire.

Il y avait dans la voix du caissier, pendant qu'il prononçait ces dernières paroles, une tendresse qui ramena la rougeur sur les joues pâles de Marguerite.

- Vous savez que je vous aime, Marguerite, dit Clément à voix

basse et d'un ton sérieux. Vous devez savoir que je vous aime, ou si vous ne le savez pas, c'est parce qu'il n'y a pas assez de sympathie entre nous, et dans ce cas mon amour est sans espoir.

« Je vous ai aimée, chère Marguerite, depuis la première... oul, depuis la première soirée où je vis à la lueur du crépuscule votre figure pâle et pensive dans le salon mal éclairé de ma mère. Le tendre intérêt que je ressentis alors pour vous fut le premier rayon mystérieux de l'amour, quoique dans ma sagesse infime je l'attribuasse à une admiration d'artiste pour votre beauté.

« C'était l'amour, Marguerite, et il a grandi et s'est fortifié dans mon cœur depuis cette soirée d'été au point de m'amener ici ce soir pour tout vous avouer et vous demander s'il me reste quelque espe-

« Ah! Marguerite, vous avez dû deviner mon amour depuis longtemps. Vous m'auriez éloigné de vous si vous aviez compris qu'il était sans espoir, vous n'auriez pas pu être assez cruelle pour me tromper. »

(A suivre).

St-Géry

Gendarmerie. — Le commandant Villette a passé samedi en revue la brigade de notre ville, après une inspection très minutieuse du logement de nos gendarmes, il a fait exécuter sous la direction de notre chef de brigade, quelques exercices de circonstance sur le terrain désigné à

Après cette revue, qui n'a pas duré moins de deux heures, il a paru assez satisfait.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Tribunal correctionnel. — Julie Ussel, veuve Moïse, ménagère à Comiac, inculpée d'outrages au maire et à la gendarmerie, est condamnée à huit jours de prison.

__ Chambereau, originaire de la Nièvre, est poursuivi pour vagabon-

Le tribunal ordonne que l'inculpé sera soumis à une visite médicale et commet à cet effet M. le docteur Dubuisson, ancien directeur de l'asile des aliénés de Braqueville.

Comiac

Arrestation. — Au moment où M. Bessières, huissier à Bretenoux, procédait à Comiac, à une saisie-exécution, Mme Julie Ussel, veuve Moïse, a été mise en état d'arrestation pour outrages au maire, à l'huissier et à la gendarmerie. Elle a même lancé des pierres contre les gendarmes. Mme Ussel a été transférée à Figeac, et mise à la disposition du parquet.

Cajarc

L'école de filles. — M. le ministre de l'instruction publique vient d'approuver le projet relatif à la construction d'une école de filles sur le terrain Bruel, à Cajarc. L'adjudication des travaux aura lieu incessamment.

St-Céré

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche.

Lecture est donnée: 1. D'une délibération par laquelle la Commission administrative du bureau de bienfaisance renouvelle sa demande d'attribution à cet établissement des immeubles (maisons et jardins), donnés autrefois par Mlle Malaprade et l'évêché de Cahors et situés quai des Récollets.

2. D'une délibération par laquelle la Commission administrative de l'hospice demande l'attribution à cet établissement de deux titres de rentes, l'un de 41 fr. l'autre de 81 fr., ayant appartenus à la fabrique de la paroisse Ste-Spérie aujourd'hui supprimée. Le conseil donne un avis favorable à ces deux délibérations.

Le conseil consent à M. Païta, la

Le conseil consent à M. Païta, la vente d'une parcelle de terrain d'une contenance de 16 mètres carrés 61, située devant la maison Magot, aux abords de la rue de la République, au prix de 12 fr. le mètre carré. M. Païta se propose d'édifier une construction nouvelle sur ce terrain.

M. le maire donne lecture d'une lettre par laquelle M. le sous-préfet de Figeac, l'informe que, par arrêté du 21 mars dernier, M. le ministre de l'instruction publique vient d'approuver la création d'un quatrième emploi d'adjoint à l'école primaire de garçons à dater du premier mai prochain. Le Conseil, sur la proposition de M. le maire, adresse ses sincères remerciements à M. Bécays, député et à M. Loubet, sénateur, qui, par leurs pressantes démarches au ministère de l'instruction publique, ont obtenu cet heureux résultat.

Nos lecteurs se rappellent que cette assemblée avait demandé, par deux fois, la création de ce poste de 4° adjoint, vu le grand nombre d'élèves qui fréquentent l'école primaire de garçons.

Ecole supérieure de garçons. — Par arrêté en date du 21 mars M. le ministre de l'instruction publique a approuvé la création d'un quatrième emploi d'adjoint à l'école primaire supérieure de garçons, avec effet à partir du 1er mai 1910.

Cet heureux résultat, qui est dû aux nombreuses démarches de nos dévoués représentants, M. Bécays, député et M. Loubet, sénateur, donne satisfaction aux vœux plusieurs fois exprimés par notre conseil municipal

Etant donné le nombre toujours croissant des élèves de notre école, cette création qui était nécessaire à son bon fonctionnement, sera bien accueillie de la population.

Manifestation sportive. — Dimanche, à 4 heures du soir, sur la route de Gramat, l'Union sportive de Saint-Céré a donné une véritable petite fête sportive, dont le programme avait, du reste, paru dans différents journaux. Une foule de spectateurs assitaient à ces épreuves qui furent en tous points intéressantes et réussies, Voici les résultats de ces cour-

1. Calméjane; 2. Malby Jean; 3. St-Jacques; 4. Junien Gaillard.

Course à bicuclette. — 1^{re} série :

1500 mètres: 1. Lafon; 2. Mespou-

lié; 3. Meynard.

2º Série: 1500 mètres: 1. Soullac, champion du Lot; 2. Gambade;

3. Marty; 4. Cavalié.

Finale. — 1500 mètres : 1. Souillac, champion du Lot ; 2. Gambade ; 3. Lafon ; 4. Mespoulié.

Course à pied. — Tour la Ségnerie: 7 kilomètres: 1. Malby Jean, 32 minutes; 2. Calméjane; 3. Junien Gaillard.

Tous les concurrents ont fait preuve d'endurance et d'entraînement méthodique.

Pour des débuts, reconnaissons qu'ils sont excellents et qu'ils permettent de bien augurer, de la société récente qui vient de se former dans notre ville, pour le développement des sports. Dès aujourd'hui, l'avenir de l'*Union sportive* nous paraît assuré. Si la bonne volonté des excellentes unités qu'elle compte persiste, nous sommes certains qu'elle pourra sous peu se mesurer avec ses concurrentes étrangères.

Nous ne saurions jamais assez encourager les membres de cette jeune et déjà prospère société à se maintenir dans cette voie, comme aussi nous ne saurions assez féliciter M. le Docteur Laplaze, président, et M. Louis Saint-Chamant, vice-président, d'avoir accepté de se mettre à la tête de cette société pour laquelle leur concours est une nouvelle garantie de succès.

P. B.

Abattoir. — Durant le mois de mars il a été abattu: 5 bœufs, 74 veaux, 20 moutons, 19 agneaux et 16 porcs ayant produit 8.842 kilos de viande nette.

Etat civil du 16 au 31 mars. — Naissances: Marcel Simonet, rue de la Cité; Fernande Jammes, aux Tuileries.

Décès: Anne Cuquel, célibataire, 79 ans, rue Hoche; Hortense Saint-Chamant, épouse Henri Saint-Chamant, 56 ans, place Gambetta; Marie Lafon, veuve Lafon, sans profession, 82 ans, quai des Récollets; Mathurin Doucet, cultivateur, 65 ans, à la Négrie; Louise Gaillard, épouse Callé, 66 ans, boulevard Carnot.

Mariage: Louis Germain, négociant à Limoges et Marie Siauve, s. p., rue du Pont d'Hercule.

p., rue du Pont d'Hercule.

Publications de mariages: Henri
Mazet, cultivateur à Glanes et Joséphine Lescure, fille de service, rue
Faidherbe; Edouard Capelle, cultivateur, rue du Roubinet et Marie
Audubert, cultivatrice à Monteils.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Concours orphéonique. — Les Sociétés qui n'ont pas reçu encore le règlement du concours sont priées de le réclamer au secrétaire général, M. Pébeyre.

M. Peneyre.

La manifestation artistique qui se prépare pour les 26 et 27 juin promet de dépasser le succès sur lequel comptait le Comité, car le règlement à peine parvenu aux Sociétés, les demandes de renseignements et les adhésions ont commencé d'affluer. Il faut dire que l'élaboration en a

été parfaite.

La date du premier mai, fixée comme terme pour l'envoi des adhésions ne sera prorogée sous aucun prétente.

Nous n'insistons pas sur les avantages qu'offrira ce tournoi musical, certains d'avance que la lecture du règlement décidera les Sociétés en quête d'une agréable excursion estivale.

Les Prévoyants de l'avenir. — Dimanche, les membres de la section gourdonnaise de la Société des Prévoyants de l'avenir ont célébré leur fête annuelle. Le banquet et le bal ont été des plus animés.

Les dangers de la bonteille. — Un pochard qui déambulait tenant une bouteille à la main, est tombé sur la chaussée. La bouteille s'est brisée. Les éclats de verre ont labouré la face du pochard.

Le ventre de Gourdon. — Pendant le mois de mars 1910, il a été consommé dans notre ville: 16 bœufs, 29 veaux, 63 moutons et 21

Gramat

porcs.

Concours de pouliches de 2 et 3 ans. — Un concours de pouliches aura lieu à Gramat, le mercredi 20 avril. 5.570 fr. de primes seront distribués de la façon suivante:

Pouliches de 2 ans : 1 prime de 200 francs, 1 de 150 fr., 1 de 100 fr., 3 de 90 fr., 4 de 65 fr.

Pouliches de 3 ans: 1 prime de 230 francs, 1 de 185 fr., 1 de 140 fr., 2 de 120 fr., 5 de 70 fr., 8 de 50 fr., et trois primes de conservation de 500 fr. chacune; au total de 5.570 francs.

Salviac

Election au Conseil d'arrondissement. — Nous avons reçu trop tard samedi pour la publier dimanche, la circulaire que M. Delbouis, candidat radical à l'élection du 10 avril, adresse aux électeurs du canton de Salviac,

Nous publions aujourd'hui cet appel auquel les électeurs répondront en masse.

Ce sera à une grosse majorité que M. Delbouis sera élu conseiller d'arrondissement.

Chers concitoyens,

Vous êtes appelés à élire, le 10 avril, un conseiller d'arrondissement. Je viens solliciter vos suffrages, vous demander de me confier le mandat de conseiller d'arrondissement que remplissait avec tant de compétence le si regretté Larnaudie.

Instituteur en retraite, j'ai pendant quarante ans enseigné la doctrine républicaine; pendant quarante ans j'ai fait aimer la République par mes nombreux élèves.

Des républicains nombreux m'ont offert d'être votre condidat; mon devoir était d'accepter et de prendre en mains la défense de vos intérêts.

Partisan de l'impôt sur le revenu, et surtout de la suppression de l'impôt foncier — le rendement du sol est trop aléatoire — j'émettrai le vœu que la terre soit totalement dégravée

Je suis aussi partisan des retraites ouvrières et paysannes telles que vient de les voter le Parlement.

Quelle injustice de priver certaines communes de planter du tabac! J'émettrai le vœu que toutes les communes du canton soient autorisées à en planter et que les prix actuels des séries, qui sont de véritables prix de famine, soient augmentés de trente pour cent environ.

Républicain de vieille date, je veux une République de progrès avec toutes les réformes qui apporteront un soulagement à la pénible situation des faibles et des malheureux.

Je soutiendrai énergiquement aux élections prochaines notre vaillant député Malvy qui s'est créé au Parlement une situation aussi préponderante qu'enviée.

Je veux une République de concorde, à l'abri des violents, des sectaires, surtout des hervéïstes, ces sans-patrie; République s'abritant sous la grande devise de nos pères: Liberté, Egalité, Fraternité.

Tel est mon programme.
Vive la République Radicale!

Jean DELBOUIS,

Jean DELBOUIS, Instituteur en retraite, propriétaire à Dégagnac, Candidat Radical.

Sousceyrac

Acte de probité. — Ces jours derniers, Mme Prunet, de Marcourt, perdit son porte-monnaie qui renfermait une cinquantaine de francs. Le porte-monnaie fut trouvé par le jeune Cassagne, âgé de douze ans, fils de Maurice Cassagne, du Fangas. Le jeune garçon s'empressa de le remettre à Mme Prunet.

VARIÉTĖS

DEUX RECITS D'AMOUR

CELLE QUI ÉTAIT FAROUCHE (CONTE DE LA MONTAGNE) A PAUL VÉROLA.

40 4 0 (Suite) 49 4 49 4

Et voici comment parla Titane:

— Nulle loi ne défend aux hommes de songer dans les ténèbres de la nuit, ni d'aller écouter les oracles des bois. J'ai le droit, moi passante, de ne point taire les présages que la nuit insinue dans mon cœur. J'ai le droit, en foulant seule les sentiers sonores, de crier, sans me soucier de ceux qui entendent, ce que la nuit m'a dit et ce que m'a dit le soleil. La nuit m'a dit : Je suis comparable à la mort. Contemple-moi. Cependant la mort est plus impénétrable encore que mes ténèbres les plus pro-

fondes. Tu mourras. Le soleil m'a dit : Sois libre. Retire tes sandales aux broderies précieuses, et marche pieds nus sur les cailloux tranchants qui blesseront tes chairs brunes. Ton sang coulera et rougira les fleurs blanches. Sois gueuse, sois inculte, et que le rire éclaire tes dents, malgré les hivers sans foyer et les étés sans sources fraîches. Va. Laisse sonner les heures, mais garde-toi de t'en soucier. Aucune heure passée, aucune heure qui passe, aucune heure qui vient, ne doit te préoccuper. Tu n'auras point de souvenirs, cela alourdirait

ton pas. Va.

Oui, tu aurais su, je te le dis, aimer avec ton cœur et tes caresses, la fleur éclose, les rameaux verts, l'âme du printemps, et les lèvres d'un époux; mais tu n'auras pas de cœur, tu ignoreras les caresses ainsi que les ignorent les pierres du chemin, et, comme les gouffres sans fond où jamais nulle oreille n'entendit vibrer un son, je te le dis, jamais tu n'ai-

meras.

Oui, tu aurais su donner le baiser qui affole... Je pétrirai ta chair avec des tressaillements étranges et des ardeurs inouïes; je mettrai des rayons de feu dans l'eau claire de tes yeux; dans ton haleine je mettrai la flamme et le parfum; je mettrai des cris dans ta chair; mais, je te le dis, tu ne doneras jamais ton baiser

Cependant un grand vacarme montait de la route.

C'étaient des grincements de roues, des piétinements d'hommes et de chevaux, des voix barbares.

Une voix criait, dans le claquement d'un fouet :

— Hue-là ! Hue-là ! Et jurait.

Puis on entendit, confusément:

— Hardi! La lune est haute...

— Après la côte qu'est rude, on y est... Poussez, la marmaille!

— Ici Noirot... Hue-là! Hue! Mar-

quise...

— Y fait bon vivre... Un puits, de l'eau!

— Hé! un beau ruban, la femme...

Cet essaim chantait, sifflait, riait,

et passa.

La fille du plus riche marbrier

des montagnes, ayant étendu vers la route son bras, d'où pendaient les plis de son voile semblable à une grande aile lasse, continua:

— Et le soleil m'a dit encore:
Tu chemineras librement dans la vie comme ceux qui n'ont aucune

Tu chemineras librement dans la vie, comme ceux qui n'ont aucune patrie et qui connaissent tous les ciels. Et tu te réjouiras d'être plus libre et plus seule qu'ils ne le sont, car ils ont des enfants et des compagnons, et toi tu n'en auras point. Mais tu ne souffriras pas...

Mais tu ne souffriras pas...

— Tu mens! dit une voix qui parut sortir des pierres.

— Et je vivrai, mais ne souffrirai

Tu souffres! dit la voix.

— Car le soleil ne se trompe pas, et il m'a dit: Tu n'aimeras point...

— Tu aimes! dit la voix.

Titane ayant élevé son bras audessus de son front, afin de protester contre cette voix par le geste du serment, son ombre fut semblable à celle d'un grand cygne noir que le chasseur blessa à l'instant calme où, pour s'endormir, il cachait sa tête sous son aile. Mais une pierre rapide frappa Lélio, adroitement, en pleine poitrine.

— Tu aimes celui-là que cette pierte désigne, dit la voix.

re te désigne, dit la voix.

Dans la nuit vibra un rire d'hyène, tandis que, résolument, les poings serrés, la petite Sylvie toute blanche s'avançait vers celle qui était farou-

che...

Elle saisit le long voile couleur d'ombre, que la fille du plus riche marbrier des montagnes portait comme une veuve, et le lui ayant arraché, elle lui ordonna:

— Va-t'en sous ton soleil!
Alors, sans un geste, pas à pas,
Titane grande et fière, recula disant:
— J'entends, petite fleur de la nuit.
Soit. Celui que la pierre a frappé,
emporte-le avec toi dans la vie. L'aurore est proche, et quand elle rougira
l'herbe de la plaine, Titane aura,
pour toujours, gravé son nom dans

le souvenir de ton Lélio... Mais elle s'arrêta, et regardant sans crainte les étoiles qui s'effaçaient dans le ciel, elle murmura:

— Je vais mourir.
Or, Sylvie toute blanche allongea
ses deux bras vers Titane et, tournant en dehors les paumes de ses
deux mains comme pour la réprouver, elle répondit:

— Si tu vis, nous te mépriserons. Si tu meurs, nous ne maudirons pas ton cercueil.

(A suivre). Robert VEYSSIE.

(Reproduction autorisée au Journal du Lot).

Bibliographie

LA RENAISSANCE CONTEMPORAINE

BI-MENSUELLE

Paris: 41, Rue Monge, 41

Direction:

Paul VEROLA, Robert VEYSSIE,

Alphonse ROUX.

Sommaire du 24 mars 1910

Critique des Livres: Renan, l'Egoïsme intellectuel. — La Poésie Française a l'Etranger. — Philéas Lebesgue. — L'Histoire du Petit Jehan de Saintré, Alphouse

Roux. Histoire du Petit Jehan de Saintré, Louis Haugmard. Printemps (Poésie), Edmond Harau-

court.

Chronique Dramatique: L'Art au Théâtre: « La Vierge Folle»; L'Ecôle des Méneges»; M^{me} Reichemberg au Théâtre

Français », Paul Vérola.
Chronique Parisienne: Une atteinte à la loi sur la Presse. — Quelques bruits sur « Chantecler ». — L'immoralité du Café-Concert, Charles Holveck.

Faits et Gestes de la Quinzaine, Lynx. Anthologie de la Grande Presse (Mois de Mars), Argus.

Feuilleton de la Renaissance Contemporaine: Récits et Légendes d'amour (suite), Robert Veyssié.

Bibliographie — Livres recommandés — Sommaire des Revues.

Envoi d'une série de spécimens sur demande.

Abonnement: 8 fr. par an, avec primes.

Jamais Mon Dimanche n'a été mieux inspiré par l'actualité que cette semaine; l'article qu'il publie sur « Les hommes de proie », à propos de l'affaire Duez, article rempli de faits, de documents, de récits émouvants, est le plus terrible des réquisitoires contre les dévaliseurs des pauvres, contre les requins d'affaires, contre tous ceux que Mon Di-

LA PHOSPHIODE

est le Reconstituant et le Dépuratif le plus énergique

Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors

(Voir aux annonces)

manche nomme pittoresquement: « Les Corbeaux du Code! » Dans une note toute différente mais d'un intérêt aussi soutenu, viennent ensuite en ce même numéro de Mon Dimanche, « Les Autos de la Mer », curieux détails sur les courses de canots automobiles, « Le retour de la belle Comète de Halley », cet article très intéressant et très documenté, nous fait savoir exactement ce qu'il faut penser de la célèbre comète « qui doit provoquer, le 18 mai, la fin du monde !» On trouve encore dans ce numéro de très amusants détails sur « Le second mariage de Napoléon » (à propos du centenaire des fêtes de 1810), de charmantes fantaisies sur le 1er Avril, un grand roman d'aventures : « Kowala-Mystérieuse », par Charles Foley, un grand concours avec multiples prix, une page de jeux pour les enfants, un délicieux monologue : « Le Soldat para-grève », plus de soixante articles illustrés, pratiques ou

Mon Dimanche paraît chaque vendredi et ne coûte que 10 centimes. On le trouve partout. Demandez-en des numéros spécimens gratis et franco à l'Administration, 83, rue de l'Ouest, Paris 14°.

Lectures pour Tous

Les élections prochaines occupent déjà la presse. C'est l'instant de se demander quels rouages elles vont déclancher, comment en sera assuré le fonctionnement administratif. Les Lectures pour Tous nous l'apprennent dans un des articles si variés que contient leur numéro d'Avril.

Pas une page de cet attrayant numéro qui ne contribue par le texte et l'illustration, à nous faire mieux connaître les grands faits ou les personnalités du jour. Quelle diversité de sujets sont groupés dans la célèbre revue, on en jugera en lisant le somaire du numéro qui vient de paraître :

Lendemain d'inondations. — Le Grand Frédéric collectionneur. — La comète de Halley amènera-t-elle la fin du monde? Le mariage de l'impératrice Marie-Louise. — Branle-bas électoral. — Nos artistes et leurs modèles. — Raffles, cambrio-leur pour le bon motif, roman. — Pour échapper à la fièvre typhoïde. — Etranges machines à mesurer le temps. — Le miracle du sac de froment, par Edouard Rod. — En place pour le cotillon.

Abonnements. — Un an: Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

SITUATIONS

Les jeunes gens, jeunes files et adultes qui se destinent aux affaires : Commerce, Industrie, Banque, s'y feront rapidement de belles situations s'ils sont munis des connaissances pratiques indispensables: Langues, Sténo-Dactylographie, Droit, Commerce, Comptabilité, etc. Ils les acquerront à bref délai et à peu de frais s'ils s'adressent à l'Ecole Pigier, subventionnée de l'Etat, fondée en 1850, boulevard Poissonnière, 19, ou aux succursales: Hommes, rue de Rivoil, 53; — Dames, rue Saint-Denis, 5; — Internat, rue de Turenne, 23, Paris. — Succursales: Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, Toulouse, Le Mans, etc.

Cours le jour, le soir et par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ÉLÈVES.

Par Correspondance: Préparation aux Brevets
Elémentaire, Supérieur, et aux Baccalauréats,

Ecole Pigier, 53, Rue de Rivoli, Paris.

Demander la Liste des Situations D 1910.

OCCASION

Belle chambre à coucher noyer ciré frisé, ayant coûté 600 fr. à vendre 450 fr.

S'adresser M. MASSON à Saint-Martin-Labouval (Lot).

ECHOS DE VILLENEUVE-SUR-LOT

La déclaration ci-dessous, faite à Villeneuve-sur-Lot, ne peut que fortifier l'opinion que beaucoup d'habitants de notre ville ont fait connaître précédemment dans les journaux. Jugez-en vous-même

M. E. Garipuy, 13, Rue Ste-Catherine, à Villeneuve-sur-Lot, nous dit : « Depuis plus d'un an, je ne pouvais pas supporter la fatigue sans éprouver de fortes douleurs dans le bas du dos et sentir mes membres envahis par la courbature générale. Aucun traitement n'avait pu me réussir, et quand j'avais fourni un travail considérable, la fatigue ne siégait pas uniquement dans les reins, j'avais en outre les bras et les jambes engourdis. J'eus enfin le bonheur d'employer les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac, à Cahors, et suis on ne peut plus satisfait du résultat obtenu: maintenant la circulation du sang se fait beaucoup mieux, et je suis aussi alerte et vigoureux que si je n'avais pas été souffrant. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Un simple mal de dos, une dépression, de l'organisme, une sensation de lassitude que l'on attribue au surmenage ou à un mauvais régime, sont les précurseurs d'une affection des reins. En négligeant ces premiers avertissements, vous vous plaindrez plus tard de palpitations, de névralgies et de bourdonnements dans les oreilles, de douleurs dans le bas-ventre, de gonflements des articulations, de bouffisure des chairs, etc. Les Pilules Foster prises au début, vous auraient mis à l'abri de tous ces désagréments, et prises ensuite, vous soulageront comme elles l'ont fait pour des milliers de personnes désespérées.

On trouve généralement dans toutes les pharmacies, les véritables Pilules Foster pour les Reins, avec la signature « James Foster » que l'on doit exiger ; 3 fr. 50 la boîte, 19 fr les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, Rue St-Ferdinand, Paris. 28.

ILAGROIX, Pharmacien spécialiste à LILLE.

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

un COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'edresser au Bureaudu Journal.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 avril.

Les tendances générales du marché demeurent excellentes.

La fermeté continue à dominer dans tous les compartiments et la clôture s'est opérée à un niveau des cours, supérieur à celui de la précédente séance. Les affaires ont été assez actives.

La Rente française reste soutenue à 98,85.

a 98,85. Les fonds étrangers s'inscrivent en hausse sensible. Le Russe 3 0/0 1891 passe à 82,20, le 1896 à 80,10, le 5 0/0 1906 à 106,30, le 4 1/2 1909 à 100,30 et le Consolidé à 96,15.

L'Extérieure espagnole s'avance à 97,47 et le Portugais à 67,80.

Dans le Compartiment des Etablissements de crédit, la Banque de Paris se négocie à 1807, le Crédit Fon-

cier à 815 et le Crédit Lyonnais à 1420.

Parmi les Chemins français, le Lyon se traite à 1365, le Nord à 1788

et l'Orléans à 1438.

Les Obligations 5 1/2 0/0 Or du
Chemin de fer Grand Nord Central

Chemin de fer Grand Nord Central de Colombie sont demandées à 424. L'action Jagersfontein s'inscrit

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Tundi A annil 1010

Lundi 4 avril 1910									
ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES		RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. Les percs se cotent an 50 k, poids vif,					
Townsender of the last of the	au Marché o	t à l'abattoir	MANAGE CONTRACTOR CONT	lra qualité	2º qualité	3º qualité			
Bœufs	3.048			0,82	0,78	0,72			
Vaches	1.548	906	519	0,80	0,75	0,60			
Taureaux	368	- 6	and the	0,60	0,65	0,55			
Veaux	1.655	2.278	172	0,90	0,85	0.80			
Moutons	21.246	7.516	2.728	1.04	1,02	0,98			
Porcs	5.327	2.587))	0,48	0,45	0,43			

OBSERVATIONS. — La vente a été lente sur les moutons et les porcs et difficile sur les bœufs et les veaux.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Billets de libre circulation pour les plages des Côtes Sud de BRETAGNE

Pour répondre au désir des touristes qui se proposent, soit de faire un voyage d'Excursion sur les Côtes Sud de Bretagne sans programme arrêté d'avance, soit de s'installer sur une des plages de la côte et de rayonner de la sur les autres localités de cette région si variée et si intéressante, la Compagnie d'Orléans, délivre chaque année, du Jeudi qui précède la fête des Rameaux, au 31 Octobre inclusivement, au départ de toute gare du réseau, des billets d'abonnement pour bains de mer et excursions sur les plages des Côtes Sud de Bretagne, dont les prix sont fixés ainsi qu'il suit :

l° Au départ e Paris et de toute gare du réseau située à 500 kilomètres au plus de Savenay, 10; fr. en 1re classe, et 75 fr. en 2º clarse.

2º Au départ de toute gare du réseau située à plus de 500 kilomètres de Savenay, les prix ci-dessus augmentés par chaque kilomètre de distance en plus de 500 kilomètres de 0 fr. 1344 en 1re classe, et 0 fr. 09072 en 2 classe.

Billets. - Les billets d'abonnement pour bains de mer et excursions aux plages des Côtes Sud de Bretagne se composent de trois coupons donnant

Le ler, à un voyage aller, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires entre le point de départ et l'une quelconque des gares de la ligne du Croisic et de Guérande à Châteaulin et des lignes d'embranchement vers la mer (Quiberon, Concarneau, Pont-l'Abbé, Douarnenez);

Le 2º à la libre circulation sur cette ligne et ses embranchements vers la mer, avec arrêts facultatifs à toutes les

Le 3°, à un voyage retour, avec arrêts facultatifs aux gares intermédiaires, entre l'une quelconque des mêmes gares et le point a : départ primitif.

Validité. - La durée de validité des billets d'abonnement pour bains de mer et excursion aux plages des Côtes Sud de Bretagne est de 33 jours; cette durée peut être prolongée une ou deux lois d'un mois, moyennant le paiement pour chacune de ces périodes d'un supplément egal à 25 0/0 du prix initial, sans que la validité puisse, en aucun cas, dépasser le 15 Novembre.

La demande pour billets d'abonnement doit être accompagnée d'un portrait photographié d'environ 0,04×0,03 sur épreuve non collée. Ce portrait sera collé par les soins de la Compagnie sur le billet d'abonnement.

Des réductions allant ju-qu'à 50 % sont con enties en faveur des membres d'une même famillle.

Abonnements individuels et de famille pour les Côtes Nord et Sud de Bre-

Afin de permettre aux Touristes ainsi qu'aux Families de s'installer sur une des Bretagne et de ravonner de la d'accord avec les chemins de fer ne l'Etar (ancien rés-au de 'Ouest), délivre du Jendi qui précède la Fète des Rameaux au 31 Octo-

bre inclus, au départ de toute gare, station ou halte des deux réseaux (Ligne de banliene du réseau de l'Etat (anciennes lignes de banlieue de la Compagnie de l'Ouest exceptées) des abonnements individuels et de famille de Ire et 2º classes pour les Côtes Sud et Nord de Bretagne (Gares des lignes du Croisic et de Guérande à Brest et de Brest à Granville par Lamballe, Dol et Folligny et des lignes d'embranche-

ments vers la mer). Ces abonnements comportent, en outre du trajet d'aller et retour à ces côtes avec arrêts intermédiaires facultatifs, la faculté de circuler à volonté sur les lignes des Côtes Sud et Nord de Bretagne, ils sont valables 33 jours avec faculté de prolongation d'une ou deux fois d'un mois moyennant un supplément de 25 0/0 du prix initial pour chaque période sans que la validité puisse en aucun cas dépasser le 15

Le prix des cartes d'abonnement est de 95 fr. en 2º cl. et de 130 fr. en 1re classe, lorsque la distance pour les parcours (Aller et retour) n'excède pas 1000 kilomètres en dehors des points de libre circulation. Au-delà de 1000 kilomètres le prix est augmenté de 0 fr. 045 et de 0 fr. 065 en 2º et l'e classes) par kilomètre en sus.

Des réductions allant jusqu'à 50 0/0 sont consenties en faveur des membres d'une même famille.

Relations entre Paris et l'Amérique du Sud

par service combiné entre la Compagnie d'Orléans et la Compagnie des Messageries Maritimes.

Billets simples et d'aller et retour, 1re classe, entre Paris-Quai d'Orsay et Riode-Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Ayres (vià Bordeaux ou Lisbonne) ou réciproquement.

Faculté d'embarquement ou de débarquement à Bordeaux ou à Lisbonne (1) sur les paquebo s de la Compagnie des Messageries Maritimes.

De ou pour Paris-Quai d'Orsay. Prix,

Voyageurs au-dessus de 12 ans simples Rio de Janeiro... 990,85(1) 1578,80 Santos..... 1015,85(1) 1618,80 Montevideo ou Buenos-Ayres. 1165,85 (1) 1858,80

(1) Dans le cas d'emprunt de la voie de fer entre Bordeaux et Lisbonne, en raison de l'augmentation de l'impôt du gouvernement espagnol, les prix totaux doivent être augmentes de 2 pesetas 85.

Durée de validité: (a) des billets simples, 4 mois; (b) des bil'ets d'aller et retour, un au. Faculté de prolongation pour les billets d'aller et retour. Enregistrement direct des bagages

pour le parcours par fer. Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne et en Portugal, à un certain nombre de points.

La délivrance des billets a lieu exclusivement au Bureau des Passages de la Compagnie des Messageries Maritimes, 14. boulevard de la Madeleine, Paris.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1 600 vues artistiques photographies), représentant les sites

CYCLES EN GROS ET EN DETAIL

PRIX SENSATIONNELS

Grandes Marques Liberator Perfecta, Avion, Acatène Métropole MACHINES A COUDRE - ARMES

A GRAMAT (LOT)

AGENT RÉGIONAL DE LA BANQUE GENÉRALE DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

VENTE au comptant et à crédit de voitures automobiles et cycles de toutes Marques. Livraison rapide. Correspondants demandés. Aéroplanes HANRIOT et demoiselles type SANTOS-DUMONT Envoi franco des catalogues

20 mois de crédit

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DU LOT

EXPROPRIATION

pour cause d'utilité publique

Exécution de l'article 15 de la loi du 3 mai 1841

AVIS

Par acte passé devant nous, Maire de la commune de Caillac le 16 Janvier 1910, le propriétaire désigné ci-après a cédé pour l'établissement du chemin vicinal de petite communication nº 2 b, du chemin vicinal ordinaire nº 2 au village du Suquet.

SAVOIR:

M. Lacombe Etienne, à Lapoujade. 3 ares 30 de pré (Son A - 1212) 2 ares 30 de pré (Son A — 1287 P) 0 are 40 de friche (Son A - 117) moyennant la somme de sept cents

francs (700 fr.) (Dommages compris)

Caillac, le 2 Avril 1910. Le Maire, LAFAGE.

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine Lauréat de l'Ecole Dentaire de France Successeur de BAKER

10, Rue du Lycée A côté de l'Hôtel de l'Europe (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOME DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPERATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊMR

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

La plus importante Pharmacie de toute la région LA MIEUX APPROVISIONNÉE

LA MIEUX ORGANISÉE

Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur: PAUL GARNAL, Pharmacien de 1º classe Diplomé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris

Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot

Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant; mais comme elle est d'un goût désagréable et d'une Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les gran-

des personnes par la : PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté pour le traitement et la guérison des :

Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants Rhumatismes, Engorgements ganglionaires, Toux opiniâtre, Furoncles, etc. Prix du flacon.... 3,50 ; Le litre...... 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical

ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

"Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans u contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée u des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et un fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à un Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

» La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements up applicables et fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements up applicables et se contenus de l'Iode à l'état naissant.

ganglionaires, fortifie les os.

» C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

» Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. » Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites » alguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

» Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les

> Docteur ORTEL. de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS Dépôt dans toutes les Pharmacles

EN SOUSCRIPTION

ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE }

ONÉSIME RECLUS

Recueil de vues géographiques et pittoresques de tous les départements. Notices géographiques pour tous les départements, les arrondissements et les cantons. Légendes explicatives.

450 CARTES 12.000 GRAVURES PRIX DE SOUSCRIPTION

L'Atlas Pittoresque est la Géographie de la France par excel-A FORFAIT jusqu'au 31 mars 1910 lence: il décrit et surtout il montre! ONÉSIME RECLUS.

3,300 Notices Géographiques 12,000 Légendes explicatives 40 fascicules in-4° de 48 pages (120 Livraisons) sur beau papies ouché. Le fascicule de 3 livraisons - 3 fr.

120 fr. fex. 135 fr. fex. relié CONDITIONS DE PAYEMENT

Au comptant avec 10° |. d'escompte (sur les prix de 120 fr. ou de 135 fr.)

Aussitôt la souscription close le prix de l'ouvrage sera porté à 150 fr. l'ex. broché et 165 fr. l'ex. rellé. L'ATLAS PITTORESQUE DE LA FRANCE formera trois beaux volumes de près de 700 pages.

INSTALLATION A vapeur et à l'électricité.

mprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine, DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTRICES DE LA SEINE, du Lycée Fénelon et du Lycée Molière

de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc., OUVRAGES DE LUXE, EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès